

Enfin mais ...

Ce samedi 22 février 2025, nous apprenons l'arrestation de Mohamed AMRA. Ce dernier, avec la complicité d'un commando armé, a réussi à s'évader. Cette évasion, pour les personnels pénitentiaires est ancrée à jamais. En effet, lors d'une extraction judiciaire, ce détenu a été extrait d'un fourgon cellulaire par un commando déterminé et lourdement armé. 2 agents pénitentiaires y ont laissé leur vie et 3 autres gravement blessés dans leur chair.

C'est bien évidemment une bonne nouvelle pour la justice française après 10 mois de cavale.

La CGT Pénitentiaire ne mésestime pas les moyens qui ont été mis en œuvre pour arrêter ce fugitif mais commençait à désespérer dans l'enquête. C'est en ce sens qu'elle a mis en marche un devoir de mémoire tous les 14 du mois pour ne pas oublier nos collègues morts en mission et maintenir une pression dans la recherche des coupables.

Pour **La CGT Pénitentiaire**, il s'agit peut-être d'un concours de circonstances, mais cette arrestation est une bonne chose.

Pour autant, AMRA a été arrêté mais cela ne suffit pas à nos yeux. Les assassins courent toujours. Ces individus armés qui ont donné la mort doivent être retrouvés et répondre de leurs actes.

Pour les familles de nos collègues décédés, pour nos collègues blessés, pour tous les collègues qui exercent dans des conditions difficiles, il faut des réponses.

Ce drame restera marqué dans nos mémoires. Incarville nous rappelle que le Ministère et la DAP doivent mettre tout en œuvre pour exercer nos missions extérieures en toute sécurité.

La CGT Pénitentiaire estime qu'il faut retenir la leçon de ce drame. C'est pourquoi, elle insiste et réitère que tout doit être mis en œuvre pour ne pas exposer dangereusement les personnels pénitentiaires dans ces missions.

Montreuil, le 22 février 2025.